



C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

PROCES-VERBAL N°1

Page 1 sur 1

Réunion restreinte du 07 juillet 2025

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : : Mme DELORT Catherine.

Présents en visioconférence : Mme BARROT Pierrette. Mrs. BARIS Jean François. REPENTIN Eric.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

Courriers demandes de changement de poules

1. Essouvert Loulay D2 de la poule A vers la poule B. Reçu le 21/06/2025
2. St Christophe D3 de la poule A vers les autres poules. Reçu le 23/06/2025
3. ENT S Tonnacquois Lussantaise D2 changer de la poule A vers les autres poules. Reçu le 28/06/2025.
4. Avenir de Matha D2 de la poule A vers la poule B. Reçu le 30/06/2025
5. Oleron Fc D3 de la poule C vers la poule B. Reçu le 02/07/2025
6. St Rogatien D3 changer de la poule A vers les autres poules. Reçu le 03/07/2025.

Les demandes :

1,2,3 et 4 sont impossibles car pas d'autres demandes d'inversion.

4 et 5 les dates des demandes sont dépassées donc non prises en compte.

La prochaine réunion aura lieu mardi 12 août 2025 à 18h00.

Le Président,
Jérôme BOUQUET

La secrétaire de séance,
Catherine DELORT